



Association Foncière Urbaine Libre « LES LYS »
65 boulevard Charles de Gaulle, BP 34, 91540 MENNECY
Mél : afuleslys91@gmail.com Site : www.afuleslys.fr

Le 09 octobre 2018

À M. le Maire
Mairie de Mennecy

Objet : nouvelle intrusion sur EV621-A65 de l'AFUL Les Lys.

Monsieur le Maire,

Un gros camion de la société SADE, employée par le SIARCE, a pénétré hier 08 octobre sur l'espace vert appartenant à l'AFUL Les Lys (EV621-A65), situé entre le 15 et le 17 avenue des Porcelaines ; ceci sans prévenir l'AFUL, et sans aucune autorisation de la part de l'AFUL Les Lys.

Les travaux à effectuer se trouvaient sur l'AFUL les Pâquerettes, le camion déroulant un gros tuyau jusqu'à la bouche d'égout touchant les haies à l'arrière des terrains des propriétaires des 17 et 19 avenue des Porcelaines. L'AFUL Les Lys ne remet pas en cause la nécessité de ces travaux.

Ce très gros camion s'est installé au fond du terrain de l'AFUL, a endommagé le gazon par son poids, et a cassé au passage de nombreuses branches des arbres de l'espace vert de l'AFUL.

Un panneau "Propriété privée" a pourtant été apposé sur cet espace vert par l'AFUL l'an dernier.

Alertée par plusieurs propriétaires, je me suis rendue sur place et j'ai demandé aux ouvriers les raisons de cette intrusion. Ils ont prétendu avoir l'autorisation de la Mairie de Mennecy et affirmé que la Mairie réparerait les dégâts causés. Ils ont ajouté que les propriétaires avaient été prévenus par des papiers dans les boîtes aux lettres, ce qui est faux.

La société SADE n'a pas prévenu l'AFUL des travaux projetés, et n'a elle-même demandé aucune autorisation à l'AFUL Les Lys. Mais peut-être n'a-t-elle pas été prévenue par la Mairie ou par le SIARCE que ce terrain était un terrain privé, dont l'entretien se fait aux frais des propriétaires de l'AFUL Les Lys.

La même situation avait déjà eu lieu en juillet 2017 avec la société STRF qui intervenait pour la réfection du chemin piétonnier de l'AFUL Les Pâquerettes. L'AFUL Les Lys avait déjà protesté pour cette intrusion, en vain semble-t-il puisque l'histoire se répète.

Une fois de plus, la Mairie de Mennecy n'a pas prévenu l'AFUL Les Lys qu'elle autorisait des sociétés de travaux publics à pénétrer sur l'espace vert privé d'une AFUL, espace non municipal, sans même avoir la politesse d'avertir l'AFUL concernée.

L'AFUL Les Lys proteste à nouveau pour cette violation de propriété privée et pour les nuisances occasionnées. Elle se réserve le droit de donner des suites à cette action illégale.

Je vous rappelle que conformément à l'article 5.1 des Statuts de l'AFUL Les Lys, « le Président est le représentant officiel et exclusif de l'AFUL, notamment vis-à-vis des tiers, des Administrations et des autorités légales ». À ce titre, j'aurais donc dû être prévenue à l'avance des travaux prévus.

Au nom de l'AFUL Les Lys, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Danièle HILLION
Présidente de l'AFUL Les Lys